

BALISES

POUR LA RÉALISATION DES « ACTIVITÉS DE RECHERCHE » EXIGÉES DE CERTAINS CANDIDATS À L'OBTENTION PAR VOIE D'ÉQUIVALENCE D'UN PERMIS DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES

Qu'est-ce qui caractérise une activité de recherche dans le cadre de la formation d'un psychologue?

L'activité de recherche est d'abord à distinguer des **cours** portant sur la recherche. Ces cours permettent d'acquérir des connaissances et des habiletés portant sur les démarches, méthodes, stratégies et outils statistiques nécessaires à la réalisation et à la compréhension d'activités de recherche. **L'activité de recherche vise la mise en application de ce qui est acquis dans les cours; le candidat y démontrera sa capacité :**

- d'utiliser son sens critique
- d'utiliser de façon judicieuse les produits de la recherche
- de mettre au point et d'effectuer une activité de recherche
- d'appliquer de façon rigoureuse les méthodes et stratégies appropriées à sa problématique de recherche

L'*Extrait du Manuel d'agrément*, que les candidats ont en main, décrit à la section 3.4 les exigences de l'Ordre en ce qui a trait à la compétence recherche. On explique pourquoi cette compétence est cruciale pour le psychologue et on décrit les objectifs spécifiques proposés. En ce qui concerne les activités de recherche on peut lire :

« Ces activités peuvent entre autres prendre la forme **d'études de cas, d'évaluations de programme, d'application de méthodes de recherche à des problèmes reliés à la pratique, de recensions critiques de littérature, d'analyses de besoins d'une clientèle spécifique ou d'un service donné, d'analyses comparatives d'instruments cliniques, etc.** »

L'activité de recherche choisie doit être **en psychologie** car la psychologie possède ses méthodes et stratégies propres qui sont différentes de celles des autres sciences, même celles des sciences parentes comme les sciences sociales ou les sciences de l'éducation.

Comment peut-on parvenir à réaliser une activité de recherche reconnue par l'Ordre?

Toutes les universités n'offrent pas d'activités de recherche de 12 crédits ou moins, de sorte qu'il n'est pas aisé de s'inscrire formellement à une telle activité dans une université. L'Ordre n'exige donc pas qu'une telle activité se fasse formellement dans un cadre universitaire ni qu'elle donne lieu à l'obtention de crédits.

Les exigences de l'Ordre sont :

- que le contenu et la méthode choisis soient propres à la recherche qui se fait en psychologie
- que le volume de travail requis soit suffisant au regard du nombre de crédits exigés
- que la démarche soit encadrée, supervisée et évaluée par une personne qui possède les compétences appropriées pour ce faire et que l'évaluation porte sur un travail écrit corrigé par cette personne

Des cours ou des séminaires de recherche ne peuvent se substituer à une activité de recherche et le seul fait d'être assistant de recherche ne suffit pas non plus. Si un candidat se retrouve effectivement en situation d'assistantat de recherche il pourra, dans ce contexte et sous supervision spécifique, produire un travail de recherche original qui, une fois évalué par son directeur de recherche, sera alors être considéré aux fins d'équivalence.

Comment peut-on trouver une personne susceptible d'encadrer une activité de recherche?

Lorsqu'un candidat est inscrit dans une université pour suivre des cours, notamment des cours de recherche, il sera en contact avec des personnes (professeurs comme étudiants) qui pourront l'aider à trouver une manière de réaliser une activité. Cela peut se faire en s'associant à une équipe de recherche existante, en demandant à un professeur de superviser une activité de recherche autonome, etc. Une personne qui n'est pas du milieu universitaire peut aussi superviser une activité de recherche en autant qu'elle peut démontrer qu'elle a les compétences requises.

Un candidat qui n'est pas inscrit dans une université peut tout de même contacter des professeurs et vérifier leur disponibilité à encadrer une démarche de recherche autonome. On peut aussi contacter des psychologues d'autres milieux qui sont associés à des projets de recherche. Le fait de se présenter comme un candidat à un permis de l'Ordre qui doit réaliser une telle activité peut aider à ouvrir les portes.